



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU PLAN
DIRECTION GENERALE DES DOUANES

N° 2249/MEFP/DGD/DSID

Dakar, le 03 AOUT 2018.

11 11 11

Le Directeur général

NOTE DE SERVICE



A Messieurs :

- le Coordonnateur ;
- les Directeurs :
 - du Contrôle interne ;
 - de la Réglementation et de la Coopération internationale ;
 - des Opérations douanières ;
 - de la Facilitation et du Partenariat avec l'Entreprise ;
 - du Renseignement et des Enquêtes douanières ;
 - du Personnel et de la Logistique ;
 - ✗ des Systèmes informatiques douaniers ;
- les Directeurs régionaux ;
- les Conseillers techniques ;
- le Chef du Bureau particulier ;
- le Chef du Bureau des Relations publiques et de la Communication ;
- le Chef de la Division de la Formation ;
- le Chef de la Division de l'Orientation et de la Prospective.

Objet : mise en place d'un Comité de suivi pour la mise en œuvre de GAINDE intégral.

Je porte à votre connaissance que, pour une bonne gestion du déploiement de la nouvelle version de l'application GAINDE intégral, il est mis en place un Comité de suivi dont les membres sont désignés ci-après :

Présidence :

- Directeur des Systèmes informatiques douaniers (Co-président) ;
- un représentant du Secteur privé (Co-président).

Membres :

- le Directeur régional des Douanes de Dakar-Port ;
- Colonel Mamadou NDIAYE, Conseiller technique du Directeur général des Douanes ;
- le Chef du Bureau des Relations publiques et de la Communication ;
- le Chef du Bureau d'Analyse et de la Prospective ;
- le Chef du Bureau de la Règlementation douanière ;
- le Chef du Bureau du Renseignement et de la Documentation ;
- le Chef du Bureau Conseil aux Entreprises et Facilitation ;
- le Chef du Bureau informatique de la Production ;
- le Chef du Bureau d'Analyse et Aide à la décision ;
- le Chef du Bureau de la Comptabilité et des Statistiques ;
- le Chef du Bureau des Etudes et du Développement ;
- 01 Inspecteur de Visite représentant le Bureau des Douanes de Dakar-Port Nord ;
- 01 Inspecteur de Visite représentant le Bureau des Douanes de Dakar-Port Sud ;
- 01 représentant du Bureau des Douanes de l'Aéroport international Blaise DIAGNE ;
- 01 représentant du Bureau des Douanes de Dakar-Pétroles ;
- 01 représentant de la Subdivision des Douanes de Dakar-Port ;
- 01 représentant de la Cellule Scanner ;
- 01 représentant de la Perception de Dakar-Port ;
- le Chef du Pôle Qualité de la Direction des Systèmes informatiques douaniers (DSID) ;
- le Chef du Pôle Sécurité de la DSID ;
- le Chef du Pôle Architecture et Performances des Applications de la DSID ;
- le Chef du Pôle Vulgarisation et Appropriation des Outils du Système informatique douanier ;
- le Chef de l'Equipe des Données de la DSID ;
- l'Assistant du Chef de l'Equipe des Données de la DSID ;
- le Project Manager Officer de la DSID ;
- Moussa Karé DIONGUE, en service au BED/DSID ;
- Colonel (er) Ousmane MBENGUE, personne ressource ;
- 02 représentants de la Direction du Traitement automatique de l'Information (DTAI) ;
- 03 représentants du GIE GAINDE 2000 ;
- 01 représentant de la COTECNA ;
- 01 représentant du Conseil de Discipline des Commissionnaires en douane agréés ;
- 01 représentant du Syndicat des Auxiliaires de Transport du Sénégal ;
- 01 représentant du Syndicat des Agents Maritimes et Consignataires ;
- 01 représentant de l'Union sénégalaise des Entreprises de Transit et de Transport agréées ;
- 01 représentant du Conseil sénégalais des Chargeurs ;
- 01 représentant de l'Association professionnelle des Banques et Etablissements financiers du Sénégal ;
- 01 représentant de la Fédération des Sociétés d'Assurances du Sénégal ;
- 01 représentant du Port autonome de Dakar (PAD) ;
- 01 représentant de Dubaï Port World.

Le Comité de Suivi peut s'adjoindre toute expertise nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

Missions

Le Comité de Suivi est chargé de l'accomplissement des tâches suivantes :

- prévoir des procédures palliatives dites dégradées en cas d'indisponibilité du système informatique douanier, suite à l'opération de mise en œuvre de la nouvelle version ;
- prendre en charge toutes les régressions techniques et fonctionnelles intervenues au cours de cette opération ;
- accompagner la mise en œuvre des nouveaux modules de GAINDE intégral ;
- suivre le traitement des dysfonctionnements éventuels inhérents au fonctionnement de la nouvelle version de l'application GAINDE intégral ;
- satisfaire les besoins et les diligences des usagers, en collaboration avec les équipes techniques de la DSID, du GIE GAINDE 2000 et de la DTAI ;
- veiller à l'appropriation, par les agents des Douanes et par les utilisateurs, des nouvelles fonctionnalités de GAINDE intégral ;
- coordonner toutes les actions en vue d'améliorer la mise en place de la nouvelle version de l'application GAINDE intégral.

Fonctionnement

- le Secrétariat et les comptes rendus des réunions du Comité sont assurés par un agent de la DSID ;
- le suivi du planning de la mise en œuvre de GAINDE intégral et de la dématérialisation, la coordination des activités du Comité et la gestion du changement, ainsi que la mise en œuvre des mesures d'accompagnement sont assurés par le Project Manager Officer de la DSID ;
- des groupes de travail ad hoc peuvent être constitués au sein du Comité de suivi pour traiter des questions techniques qui leur sont soumises par le Comité, ou par le Directeur général des Douanes.

Toutes les dispositions antérieures contraires, notamment celles contenues dans la note de service n° 00976/DGD/DSID du 05 mai 2011 portant mise en place d'un Comité de Suivi du déploiement de GAINDE 2010 et ORBUS, la note de service n° 2106/DGD/DSID du 20 octobre 2011 portant mise en place d'un Comité de suivi de la mise en œuvre de GAINDE intégral et de la dématérialisation, la note de service n° 1415/MEFP/DGD/DSID du 09 mai 2017 portant mise en place d'un Comité de gestion du déploiement, sont abrogées par la présente note de service.

J'attache du prix au respect strict de la présente note de service et vous demande d'en assurer une large diffusion auprès des agents placés sous votre autorité et me rendre compte de toute difficulté éventuelle liée à son application.

